

Depuis novembre 2019, la CYTé a initié le réseau des chefs de projet PCAET yvelinois. Ce réseau se réunit une fois par trimestre afin d'apporter des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées par les collectivités. Ces moments constituent aussi l'occasion de partager de l'information sur les enjeux de la transition écologique, portés localement par les PCAET.



## LE ROLE DE LA DDT

En tant qu'animateur de la CYTé, la DDT organise les COPIL, et constitue le point d'entrée privilégié des collectivités qui souhaitent être accompagnées par la CYTé.

Par ailleurs, la DDT met à jour une rubrique CYTé sur le site Internet de l'État dans les Yvelines. Cette rubrique permet d'accéder aux présentations des rencontres de la CYTé, et propose des liens directs vers les pages spécifiques aux différents appels à projet en cours.

**CONTACT :**  
**DDT 78 / SPACT**  
**Catherine Langlet**  
 Tél : 01 30 84 30 56  
 Mail : catherine.langlet@yvelines.gouv.fr

## EN SAVOIR PLUS

<http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Batiments-et-Villes-Durables/Communaute-Yvelinoise-de-la-Transition-energetique>



Direction départementale des Territoires des Yvelines  
 35, rue de Noailles - BP 1115  
 78011 VERSAILLES Cedex  
 Tél : 01 30 84 30 00

Thème  
**TRANSITION  
 ÉCOLOGIQUE**

**LA COMMUNAUTÉ  
 YVELINOISE DE LA  
 TRANSITION ÉCOLOGIQUE :  
 LA CYTÉ**

## La CYTé, c'est quoi ?



La loi de transition énergétique pour la croissance verte du 18 août 2015, puis la loi Énergie Climat du 8 novembre 2019, ont renforcé les ambitions en matière de climat, de qualité de l'air et de transition énergétique. Le rôle des collectivités locales dans ces domaines a été accru. Aussi, la CYTé est mobilisée pour accompagner les exécutifs locaux dans cette dynamique.

Créée par le préfet des Yvelines en 2016, la Communauté Yvelinoise de la Transition Énergétique et Écologique (CYTé) a pour mission de faire vivre la transition écologique sur le département des Yvelines en s'appuyant sur les ressources et les actions menées par les différents acteurs institutionnels **en direction des collectivités territoriales** en priorité. La CYTé est animée par la DDT.

Afin d'accomplir cette mission, la CYTé :

- anime et oriente la transition énergétique et écologique en s'appuyant sur les objectifs et recommandations du SRCAE (schéma régional climat air énergie), sur les mesures définies par le PPA (plan de protection de l'atmosphère) et plus globalement sur les documents structurants régionaux tels que la stratégie énergie climat. **Elle organise chaque année plusieurs rencontres** afin de favoriser les échanges entre les différents acteurs de la transition énergétique et écologique sur le territoire ;
- **accompagne les collectivités candidates ou lauréates aux appels à projets** nationaux ou régionaux. Elle diffuse l'information relative aux AAP auprès de l'ensemble des communes et EPCI, et apporte les éléments de réponse aux éventuelles interrogations ;
- **favorise l'élaboration et la mise en œuvre des PCAET** (plan climat air énergie), en présentant la démarche PCAET aux instances décisionnaires, en organisant des ateliers de formation, ou encore en participant aux groupes de travail mis en place par les collectivités pour l'élaboration de leur PCAET. En 2019, la CYTé a mis en place **un réseau des chefs de projet PCAET yvelinois**, afin de leur proposer des temps d'échanges sur les différentes thématiques abordées dans un PCAET.

### COMMENT EST GOUVERNÉE LA CYTé ?

La CYTé est co-animée par des acteurs institutionnels, ayant un rôle moteur dans la mise en œuvre de la transition énergétique et écologique sur le territoire. Ainsi, 11 acteurs co-animent la CYTé : la DDT 78, l'UD DRIEE, le SPI Vallée de Seine, le CD 78, l'IAU-AREC, l'ADEME IDF, le CAUE, le SEY, l'ALEC SQY, Energies Solidaires, AirParif.

L'ensemble de ces acteurs se réunit en moyenne 1 fois tous les deux mois dans le cadre d'un COPIL, organisé par la DDT78. Le COPIL est l'occasion d'un tour de table des sujets d'actualités (PCAET, AAP) et organise les animations proposées par la CYTé aux collectivités territoriales.



### QUELLES SONT LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LA CYTé ?

Chaque année, la CYTé organise deux rencontres départementales, qui constituent des temps privilégiés d'échanges, sur les enjeux de la transition écologique. Les collectivités yvelinoises sont invitées à participer à ces temps forts.

En janvier 2019, en partenariat avec SQY, la CYTé a organisé une rencontre sur le thème de la mobilité durable. Les 80 participants (collectivités, institutions, associations, entreprises...) ont pu échanger sur les enjeux de la mobilité en Île-de-France et ses impacts sur la qualité de l'air. Des outils techniques et financiers ont été présentés, ainsi que des actions locales mises en œuvre dans les Yvelines en faveur d'une mobilité durable. Ce temps fort fut également l'occasion d'une présentation de solutions innovantes par des entreprises franciliennes : vélo autonome en énergie, route solaire, véhicules hydrogène, navettes autonomes, auto-stop organisé et sécurisé ...



En juin 2019, la CYTé a organisé, en partenariat avec la Ville des Mureaux, une rencontre autour de la question de l'aménagement durable : quelles solutions sur les volets énergie et eau ?

A cette occasion, une table ronde sur la performance énergétique des bâtiments a permis d'aborder la question des nouveaux éco-matériaux et de leur niveau de performance, mais aussi des dispositifs d'accompagnement des particuliers en faveur de la rénovation énergétique de leur logement.



Cette rencontre nous a également donné l'occasion d'aborder le sujet de la place de l'eau en ville : comment gérer durablement l'eau pour relever le défi du changement climatique ? Des solutions concrètes ont été présentées, et la commune des Mureaux a fait découvrir aux participants les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (3 kms de noues paysagères, toitures terrasses, valorisation de l'eau..), au sein de l'EcoQuartier Molière, l'un des premiers EcoQuartier labellisé étape 4 en France.



### ET LES PCAET ?

Les 10 EPCI yvelinois ont à élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial. A la demande des collectivités, la CYTé participe aux travaux menés dans le cadre de l'élaboration des PCAET. Ainsi, un ou plusieurs copilotes de la CYTé peuvent être amenés à représenter la CYTé au sein des groupes de travail définis au cours de la démarche.